# COVID-19 : Équipements et services publics ouverts pendant la période de confinement

Actualité publiée le 30/10/2020

Le Président de la République a annoncé mercredi 28 octobre dernier une nouvelle période de confinement à compter d'aujourd'hui, vendredi 30 octobre et jusqu'au 1er décembre.



A la suite de la conférence de presse du Premier Ministre hier, la Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole précisent quels équipements et services demeureront ouverts ou seront fermés lors de cette période de confinement.

### LES SERVICES D'ACCUEIL DES PUBLICS DE LA VILLE ET DE LA METROPOLE

L'Hôtel de Ville de Montpellier reste ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

- le standard téléphonique sera actif aux horaires habituels (8h30-17h30) ainsi que le numéro vert 0800 710 860.
- les services situés à l'Hôtel de Ville en lien avec les inscriptions sur les listes électorales, la vie quotidienne (carte nationale d'identité, passeport, légalisation de signature) et Presto (inscription scolaire, pré-inscription établissement de la petite enfance, restauration scolaire) seront ouverts aux horaires habituels (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30).
- les Mairies de proximité Tastavin et Villon seront ouvertes du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.
- la Mairie de proximité Mosson sera quant à elle ouverte du lundi au vendredi de 8h à 17h.
- le service état civil reste ouvert à l'Hôtel de Ville de 8h30 à 17h30.
- le guichet public fourrière automobile sera ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 16h à partir du 2 novembre (1945 avenue de Toulouse, 04 67 06 10 55).
- les mariages sont maintenus avec une jauge maximum de 6 personnes (dont l'adjoint au Maire et l'Officier d'état civil) et les enterrements sont organisés avec une jauge de 30 personnes maximum.
- l'instruction des autorisations d'urbanisme relevant de la commune de Montpellier est maintenue, le dépôt des dossiers s'effectue à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Montpellier.
- Déclarations de naissance :

Article issu du site de la Ville de Montpellier : https://www.montpellier.fr/evenement/25055/3624-equipements-et-services-publics-ouverts-pendant-la-periode-de-confinement.htm

- Arnaud de Villeneuve : lundi, et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, mardi, mercredi et jeudi : de 13h à 17h.
- Clinique saint Roch : lundi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, mercredi de 9 h à 12h.
- Clinique Clémentville : lundi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, mercredi de 9h à 17h.
- Le siège de Montpellier Méditerranée Métropole reste ouvert au public du lundi au vendredi de 8h à 18h, le standard téléphonique sera actif aux horaires habituels (8h-18h).
- L'accueil du CCAS est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- Les crèches municipales, halte-garderies, jardins d'enfants et relais d'assistantes maternelles restent ouvertes.
- Les clubs de l'Age d'or du CCAS de Montpellier sont fermés.
- Les activités des Maisons pour tous de la Ville de Montpellier sont fermées sauf celles relatives aux accueils petite enfance.

## LES EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS OUVERTS/FERMES

Les établissements culturels (théâtres, musées, médiathèques, cinémas, Conservatoire de musique, Ecole supérieure de Beaux Arts, Ecole nationale supérieure d'art dramatique, Domaine d'O...) seront fermés au public.

Les archives peuvent recevoir du public sur demande de rendez-vous uniquement, dans le cadre d'une recherche administrative. Des transmissions peuvent s'effectuer par courrier ou mail.

Les établissements sportifs (gymnases, équipements de plein air, piscines...) seront fermés pour les utilisateurs individuels et les associations. Ils seront accessibles aux scolaires, sportifs professionnels et de haut niveau, aux personnes présentant un handicap et aux personnes munis d'une prescription médicale.

#### LES PARCS ET JARDINS SONT OUVERTS, LE ZOO DE LUNARET EST FERME

Les parcs et jardins seront ouverts pendant toute la durée du confinement, aux horaires habituels. Le zoo de Lunaret sera quant à lui fermé, comme la serre amazonienne.

### LES MARCHES ALIMENTAIRES DE PLEIN AIR SONT MAINTENUS ET LES HALLES RESTENT OUVERTES

<u>Pendant toute la durée du confinement, les marchés suivants restent ouverts avec exclusivement des activités alimentaires :</u>

- Marché Plan Cabanes, du mardi au dimanche
- Marché Arceaux, les mardis et samedis
- Marché Antigone, le mercredi
- Marché Tastavin, les mardis, jeudis et samedis
- Marché Beaux Arts, du lundi au samedi
- Marché Plan des 4 seigneurs, les mardis, vendredis et samedis
- Marché Albert 1er, les mercredis et vendredis
- Marché Saint-Martin, le jeudi
- Marché Petit Bard (seulement les poissonniers), le jeudi
- Marché Malbosc, le mercredi
- Marché Celleneuve, le mercredi
- Marché Thermidor, le jeudi
- Marché Paysan, le dimanche

Article issu du site de la Ville de Montpellier : https://www.montpellier.fr/evenement/25055/3624-equipements-et-services-publics-ouverts-pendant-la-periode-de-confinement.htm

Les marchés aux plants des Arceaux du vendredi et celui de la Mosson le mardi restent ouverts uniquement pour les commerçants commercialisant des « graines, semences et plants d'espèces fruitières et légumières ».

La vente de chrysanthèmes devant les cimetières Saint-Lazare et Grammont est autorisée jusqu'au dimanche 1er novembre inclus.

#### Les marchés suivants sont intégralement fermés :

- Marché Mosson, les mardis, vendredis et samedis
- Marché Comédie, du mardi au samedi
- Marché aux Puces, le dimanche
- Marché aux fripes, le lundi
- Dimanche du Peyrou
- Marchés des bouquinistes, le mercredi et le samedi
- Marché Broc Art, le mardi
- Les jeudis d'Antigone

Les 4 halles municipales restent ouvertes sur les horaires traditionnels avec les restrictions suivantes :

- Fermetures des buvettes et des cordonniers
- Les fleuristes sont ouverts jusqu'au dimanche 1er novembre inclus
- Pas de restauration sur place, uniquement un service de vente à emporter

#### DU CÔTÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN

Les horaires "dimanche et jours fériés" s'appliqueront au service des lignes de tram et des lignes de bus urbaines samedi 31 octobre uniquement. Néanmoins, des départs supplémentaires seront mis en place sur les lignes 1, 2 et 3 de tramway dès 4h30 du matin afin d'assurer le déplacement du personnel soignant du CHU de Montpellier.

Dès lundi 2 novembre, le service sera renforcé (horaires "du lundi au vendredi") pour favoriser le respect des gestes barrières.

L'Espace Mobilité rue Maguelone sera fermé au public dès samedi 31 octobre et les horaires d'ouverture de l'Espace Mobilité rue Jules Ferry seront adaptés dès lundi 2 novembre. Plus d'infos sur tam-voyages.com

### LES COLLECTES DES ORDURES MENAGERES SONT MAINTENUES

Les collectes des ordures ménagères sont maintenues aux mêmes heures qu'habituellement et les déchèteries restent ouvertes. Leur accès est subordonné à la possession de la carte Pass Métropole et à l'autorisation de circulation.